



PRÉFECTURE
DE POLICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



EXCELLENCE
FERMETÉ
PROXIMITÉ

PLAN STRATÉGIQUE DE LA PRÉFECTURE DE POLICE

ÉDITO

Prise d'armes du 13 janvier 2026

Le 13 janvier 2026, 937 gardiens de la paix de la 276^e promotion et 104 officiers de la 30^e promotion rejoignent officiellement la préfecture de Police.

Les cérémonies d'accueil organisées dans la cour du 19 août, au sein de la Caserne Cité, font partie de ces moments forts qui scandent la vie de notre institution. En entrant dans les rangs de la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP), de la Direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC), de la Direction de la police judiciaire (DPJ) et de la Direction du renseignement (DRPP), en revêtant la fourragère rouge, ces jeunes officiers et gardiens de la paix s'engagent à honorer la mission éminemment sensible et exigeante qu'ont remplie avant eux leurs prédécesseurs : servir et protéger les habitants de l'agglomération parisienne. Ils héritent ainsi d'un savoir-faire, fruit de plus de deux siècles d'histoire, qui a fait ses preuves y compris dans les moments les plus extraordinaires, dans la répression de la délinquance ou la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme.

Je crois cependant que la « PP », institution reconnue et estimée, en France et dans le monde, peut toujours apprendre et se réinventer. C'est là le sens de son histoire, mais aussi l'attente de nos compatriotes. C'est pourquoi j'ai choisi, à l'occasion de cette prise d'armes, de présenter le cap et la méthode que je donne dès à présent à la préfecture de Police.

Notre cap repose sur trois valeurs : l'excellence, la fermeté et la proximité. Notre méthode, elle, se décline en quatre objectifs. J'entends d'abord conforter le rôle de la PP comme puissance agissant pour la sécurité du quotidien, en répondant à l'insécurité vécue ou ressentie par nos concitoyens. Ensuite, je veux que la PP se tourne vers l'avenir, notamment en se saisissant des nouvelles technologies à sa disposition. Ma troisième priorité sera de faire reconnaître la PP comme un service de proximité, qui répond aux attentes de simplification exprimées par ses usagers et ses agents. Enfin, je veux que la PP continue de rayonner, qu'elle s'ouvre davantage sur l'extérieur, et cultive ses partenariats.

Ce cadre, c'est celui que j'ai décidé de donner à nos 43 000 agents, afin de répondre efficacement aux demandes légitimes de nos contemporains, tout en anticipant les défis de demain. C'est ce cadre que je vous propose de découvrir plus en détail dans les prochaines pages.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Patrice Faure





EXCELLENCE, FERMETÉ ET PROXIMITÉ : TROIS VALEURS POUR FAIRE FACE AUX ENJEUX MAJEURS AU COEUR D'UNE AGGLOMÉRATION DENSE

La protection de l'agglomération parisienne est une mission unique en son genre. Elle recouvre tous les métiers de la sécurité intérieure et suscite des attentes multiples.

Dans un environnement urbain dense et exposé, marqué par l'évolution rapide et constante des formes de délinquance et par une pression événementielle soutenue, la préfecture de Police doit ainsi adapter en permanence son organisation et ses modes d'action.

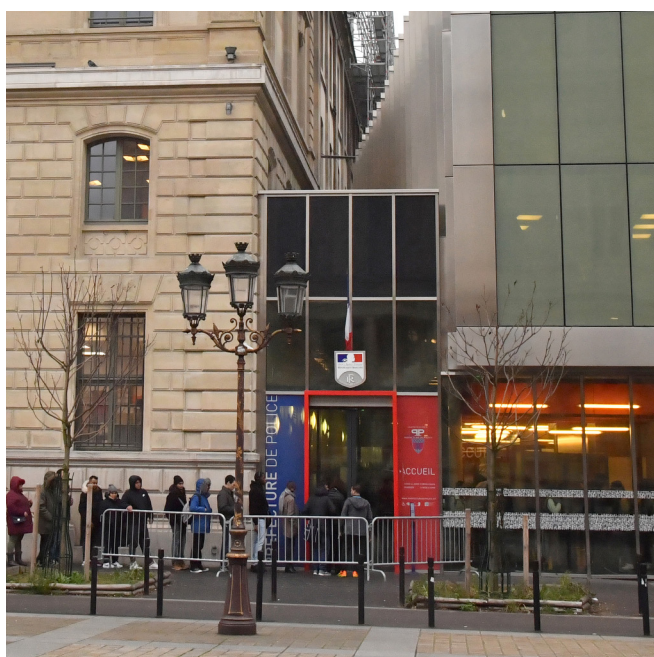
Si les habitants attendent de leur police qu'elle soit présente, visible et efficace, les usagers, eux, aspirent à des démarches plus simples, à des délais raccourcis et à une relation plus fluide avec l'administration. Quant aux contribuables, leur demande est naturelle : ils veulent une action publique efficiente, capable d'optimiser les ressources

sans renoncer à son ambition. Les agents, enfin, attendent de leur institution qu'elle soit exigeante et attentive, capable de reconnaître leur engagement professionnel et de garantir des conditions de travail à la hauteur des missions qui leur sont confiées.

Face à ces attentes légitimes, Patrice FAURE, préfet de Police, inscrit son action dans une triple exigence : excellence dans la conduite de l'action publique, fermeté républicaine et renforcement du lien avec la population. Un cap au service de la sécurité des habitants de l'agglomération parisienne et de la modernisation de l'institution.

UNE STRATÉGIE DÉCLINÉE EN QUATRE AXES

Pour répondre à ces enjeux, le préfet de Police déploie une stratégie articulée autour de quatre axes complémentaires, conçus comme autant de leviers concrets au service du quotidien, de l'avenir, de la proximité et de l'ouverture.





RENFORCER LA PRÉFECTURE DE POLICE EN TANT QUE PUISSANCE AGISSANT POUR LA SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN

La sécurité se construit d'abord sur le terrain. La préfecture de Police mettra en place une police plus visible, plus proche et plus mobile. Les échanges directs avec les professionnels particulièrement exposés aux actes de délinquance seront renforcés. Cela a notamment été le cas récemment avec les bijoutiers, confrontés à des braquages qui ont impacté la profession. Le préfet de Police tient à faire de cette présence rassurante et dissuasive un marqueur fort de son action.

L'action policière repose également sur des dispositifs intégrés et coordonnés, capables de répondre de manière globale aux problématiques de sécurité : prévention, dissuasion, intervention et suivi judiciaire. Cette approche « à 360° », impliquant plusieurs directions dans une logique de décloisonnement des échanges d'informations permet d'agir efficacement contre les nuisances du quotidien, comme contre les menaces de plus grande ampleur, de la criminalité organisée au terrorisme.

Enfin, la préfecture de Police s'inscrit dans la logique du continuum de sécurité. À ce titre, elle resserra les liens existants avec l'ensemble de ses partenaires : services publics, collectivités, polices municipales, acteurs de la sécurité privée, etc.

Les compétences de la police municipale pourraient utilement être élargies aux amendes forfaitaires délictuelles et ainsi venir épauler la police nationale.

La préfecture de Police entend aussi accroître la continuité des services publics du ressort administratif. À titre d'exemple, un partenariat renforcé avec les services fiscaux permettra un meilleur recouvrement de l'amende forfaitaire délictuelle, conçue pour sanctionner immédiatement certains délits, comme la consommation de stupéfiants.

Bâtir une sécurité à 360°



2

UNE PRÉFECTURE DE POLICE TOURNÉE VERS L'AVENIR

Afin d'accomplir au mieux ses missions au service de la sécurité de nos concitoyens, la préfecture de Police entend se saisir davantage des nouvelles technologies. Celles-ci doivent permettre de libérer les agents de tâches fastidieuses mais aussi d'améliorer la prévention, l'analyse et l'intervention.

À cet égard, ses investissements prioritaires concerneront les drones et l'intelligence artificielle, mais aussi tous les moyens de cryptage et de décryptage, qui s'avèrent de puissants appuis aux missions des agents de la préfecture de Police - analyse des appels d'urgence, détection et analyse des mouvements de foules, reconnaissances de terrain. L'institution s'emploiera également à moderniser en permanence ses méthodes de travail et à simplifier les processus utilisés. L'intelligence artificielle permettra, par exemple, d'apporter une grande valeur ajoutée aux missions de synthèse avec la création d'une main-courante unique.

Enfin, soumise à un flux continu d'urgences, la préfecture de Police souhaite développer sa capacité de prospection pour s'adapter aux formes que prendront le terrorisme, la criminalité et la délinquance, dans les cinq, dix ou quinze prochaines années. Dans un esprit d'anticipation, elle s'attachera aussi à répondre aux besoins futurs des usagers, par exemple en automatisant la remise de titres.

Même si les nouvelles technologies font déjà partie du quotidien des policiers, il est essentiel de doter les agents de moyens technologiques légaux plus importants, parmi lesquels la vidéoprotection algorithmique, qui permet de détecter les mouvements anormaux et de poursuivre instantanément un élément, comme un véhicule suspect.

Il s'agit d'un outil à pérenniser pour fluidifier, d'une part le travail des vidéopatrouilleurs, et d'autre part celui des enquêteurs qui peuvent être confrontés à l'exploitation d'une masse de données vidéo très importante.

*S'adapter pour répondre aux besoins
futurs des agents et des usagers*



AMÉLIORER LES SERVICES DE PROXIMITÉ

La préfecture de Police travaille à améliorer les services rendus aux usagers, notamment en matière de délivrance de titres d'identité, de séjour et d'habilitations.

L'usage des nouvelles technologies contribuera à simplifier, fluidifier et accélérer les démarches de façon sécurisée, tout en modernisant l'accueil et en développant une relation plus humaine avec le public.

Cette approche concerne aussi la qualité de travail des femmes et des hommes qui font la préfecture de Police. L'institution s'appliquera à diminuer le formalisme procédural auquel ses agents sont bien trop souvent confrontés.

Les parcours professionnels de ces derniers doivent également être accompagnés et soutenus, par le développement d'une formation continue de qualité et par la mise en place, lorsque les conditions d'exercice le permettent, de cycles horaires mieux adaptés aux contraintes de chacun.

Enfin, renforcer l'esprit de corps et la cohésion interne est un enjeu central. Dans cette institution au quotidien exigeant, la confiance, la solidarité et le sens du collectif constituent un socle indispensable à l'efficacité opérationnelle.

*Simplifier, fluidifier et
accélérer les démarches*



4

UNE PRÉFECTURE DE POLICE OUVERTE VERS L'EXTÉRIEUR

La préfecture de Police est une institution reconnue et estimée. Elle l'a prouvé à bien des reprises, jusqu'à son rôle récent dans la réussite sécuritaire des Jeux Olympiques et Paralympiques ou dans la réouverture de Notre-Dame de Paris.

Ces grands événements et les évolutions qui en ont découlé ont également contribué à l'ouvrir vers l'extérieur, notamment grâce à de nouveaux partenariats ou à la présence renforcée d'officiers de liaison d'autres institutions dans ses centres de commandement.

Cette logique partenariale, avec les collectivités, les services de l'État, les acteurs privés, peut être approfondie.

La préfecture de Police doit continuer à se raconter, à expliquer son action et à partager son expertise, tout en s'enrichissant de celle des autres.

*Continuer à se raconter, à
expliquer son action et à
partager son expertise*